

Notre Projet 2026/2032

Chères Cressanaises, chers Cressanais, j'ai décidé de présenter une liste aux prochaines élections Municipales et Communautaires. Creissan a besoin d'une équipe qui ose défendre **l'intérêt général** avec détermination. Nous refusons la résignation, l'immobilisme et les décisions prises sans les habitants.

L'engagement de chacune et chacun d'entre nous est clair : redonner le pouvoir aux Creissanais, remettre **la transparence** au cœur de l'action publique et porter une vision ambitieuse pour notre village et notre territoire.

Nous voulons une commune **dynamique** et nous souhaitons protéger ses ressources, soutenir ses **associations**, ses **familles**, ses **artisans**, ses **commerçants** et préparer l'avenir.

C'est pour cela que nous nous présentons avec la liste Agir pour Creissan : pour agir et rassembler, afin de construire ensemble l'Avenir avec Confiance.

Finances

Avoir une vision pluriannuelle : audit financier par un prestataire extérieur. Il est indispensable d'avoir une vision et une gestion pluriannuelle. Étudier les coûts de fonctionnement induit dans le cadre de la réalisation de projets.

La section de fonctionnement, **un véritable enjeu** :

Optimiser les **dépenses de fonctionnement** : reprise en régie de certaines prestations lorsque c'est économiquement plus avantageux. Achats groupés et marchés mutualisés. Redéfinir les priorités politiques en lien avec les besoins réels de la commune. Analyser les dépenses de fonctionnement au quotidien.

Optimiser les **recettes de fonctionnement** : valoriser le patrimoine communal. Analyser la politique tarifaire.

La section d'investissement, **le fruit d'une bonne gestion financière** :

Travailler sur les **dépenses d'investissement** : analyser finement les besoins. Réaliser du sourcing, afin de déterminer la solution la plus adéquate à nos projets. Mettre en concurrence les entreprises. Privilégier l'acquisition de matériels issus du réemploi et recourir aux entreprises adaptées et d'insertion.

Optimiser les **ressources d'investissement** : étudier les différentes subventions possibles et affiner le projet en conséquence. Création maîtrisée de logements permettant de percevoir de la taxe d'aménagement et de la taxe foncière. Faire appel à du partenariat public/privé pour aboutir à des réalisations/équipements que notre commune ne pourrait pas réaliser seule.

Conclusion : la recherche **d'économies** dans les dépenses de fonctionnement n'est pas synonyme de réduction du service public. Elle consiste à rationaliser les moyens, à piloter les ressources et à renforcer la performance de l'action publique locale. L'objectif final demeure la **soutenabilité financière**, la continuité du service et la préservation de la capacité d'investissement de notre commune.

Comptes et budgets de Creissan

Données disponibles: 2015 à 2024

La **fiche d'information synthétique** présente une partie des comptes et de la situation financière que vous pouvez obtenir en commandant un des rapports sur Creissan.

Les données présentées sont des **données en Euro par habitant** ce qui permet de comparer Creissan à la moyenne de la **strate** (regroupement de communes de taille et de fiscalité similaire, la strate est une classification de la Direction Générale des Collectivités Locales).

Chiffres 2024	Creissan	Moyenne de la strate	Situation
Charges de personnel	466€	329€	E
Impôts locaux	472€	391€	E
Résultat comptable	14€	171€	E
Investissements	166€	389€	E
Emprunts souscrits	0€	59€	A
Dette à la fin de l'année	510€	560€	C
Évolution de la dette	-23%	-5%	A
Rigidité structurelle	49%	41%	E
Pression fiscale	138%	106%	E

Accéder aux rapports détaillés sur Creissan

Analyse des comptes administratifs de 2020 à 2024

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes de fonctionnement	1 223 965,15 €	1 440 276,14 €	1 350 854,76 €	1 496 110,94 €	1 500 074,74 €
Dépenses de fonctionnement	1 148 984,08 €	1 184 159,87 €	1 234 647,17 €	1 437 515,67 €	1 480 395,12 €
Réalisation de l'exercice de fonctionnement	74 981,07 €	256 116,27 €	116 207,59 €	58 595,27 €	19 679,62 €

*Données issues du site internet de la commune.

Patrimoine, Voirie, Travaux

Salle polyvalente François Bergès : réfection du premier étage.

Atelier municipal actuel : isolation, panneaux photovoltaïques, capacité de stockage.

Ancien atelier municipal : réfection toiture et réalisation de box de rangement.

Maison Wendel délabrée : quel devenir ?

Château : mise en sécurité et accessibilité. Quels investissements ?

Ancienne salle polyvalente : réalisation d'un réfectoire et d'une garderie ce qui permettrait de récupérer de l'espace pour la bibliothèque et pour la réalisation d'une salle d'exposition.

Salle du Conseil municipal : isolation, peinture, menuiseries et acoustique.

Piscine : quel avenir en raison d'un projet d'équipement intercommunal proche.

Camping : engager une réflexion selon le devenir de la piscine.

Église : abris pour serremments de mains, aménagement du trottoir pour les personnes à mobilité réduite boulevard Pasteur.

Aménagement de l'esplanade : équipements fonctionnels pour loisirs.

Cimetière : végétalisation.

Mise en sécurité de l'avenue de Béziers : suppression des plateaux traversants qui provoquent des nuisances pour les riverains, création de trottoirs, sens prioritaire dans la montée, création d'écluses et d'environ 13 places de stationnement.

Circulation des bus : retour à l'ancien circuit (avenue de Béziers).

Réfection de la voirie : chemin de Saint-Michel. Chemin du Moulin d'Abram après l'évacuation de la terre des bassins d'écroulement « Combe Mouis » et chemin de la Baudière.

Cheminement doux : le finaliser entre l'avenue de Béziers et le chemin de Combe Mouis en busant le fossé. Réalisation d'un cheminement doux du lotissement de la Rouchère à l'avenue du général Leclerc, en passant le long du cimetière, afin de sécuriser les piétons et notamment nos écoliers. Création d'un cheminement entre le chemin des rivières, chemin de Combe Mouis et avenue du stade.

Élargissement de la voie : chemin des rivières avec réalisation du lotissement des plantiers.

Sécurisation de l'entrée : du village côté Quarante.



Réfection du premier étage



Cantine scolaire



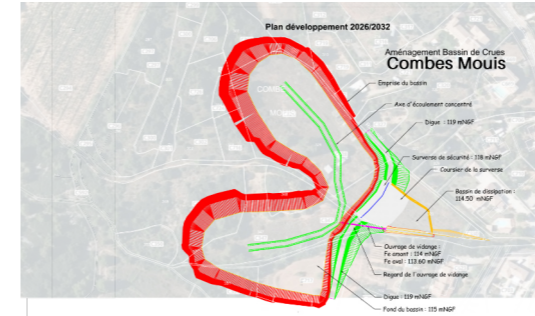
Sécurisation de l'accès à l'église



Mise en sécurité de L'av. de Béziers



Aménagement d'un cheminement doux entre Av. de Béziers et le chemin de Combe Mouis



Sécurisation de la ressource en eau

La commune de Creissan à obligation d'avoir une **2ème ressource en eau**. C'est également le cas, pour la commune de Puisserguier qui doit raccorder le hameau de la Manière.

Bassins d'écroulement : réalisation de deux bassins, projet à l'étude depuis 2013.

Retenue collinaire : les retenues ne sont pas des mégas bassins, c'est de l'eau de pluie qui est récupérée et stockée via BRL (Réseau Bas Rhône Languedoc). Irrigation estivale des vignes, réserve d'eau pour les pompiers, bassin d'écroulement pour le four à chaux (Puisserguier). Possibilité de créer de jardins partagés. Point d'eau pour la faune sauvage.

Photovoltaïque : optimisation de la surface photovoltaïque par l'installation de panneaux sur les bâtiments communaux en autoconsommation collective.

Projets de lotissements

Projets de lotissements : Les plantiers, La Rouchère 2, Chemin de quarante.

Création de places de parking : esplanade au-dessus du terrain du city sport, Chemin des rivières, Chemin de Combe Mouis, à proximité du centre-équestre et de la salle des fêtes et du lotissement de La Rouchère.

Nature, Environnement

Nettoyage de la nature : carcasses de voiture, encombrants (déchets sauvages), entretien des chemins ruraux, débroussaillage et réouverture des chemins fermés.

Lutter contre les incendies : nettoyer les champs qui ont été abandonnés après arrachage des vignes et obtenir des subventions pour les semer, nettoyer les terrains de la commune avec des gyrobroyeurs.

Mettre des chevriers : en partenariat avec les communes de Puisserguier et Quarante.

Faire de la pédagogie entre les chasseurs et les promeneurs : impliquer les écoles à la découverte de la nature, au niveau de la flore (herbiers, arbres etc..) et des animaux (canards, lapins, perdreaux...).

Chasse : expliquer aux promeneurs qui arpentent nos beaux chemins de campagnes, le déroulement de la chasse et la régulation des espèces ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur des cultures).

Présenter les espèces protégées (les rapaces, etc) : lutter contre les pigeons en installant des pigeonniers contraceptifs.

Lutter contre les nuisibles : dératisation.

Stérilisation des chats : en partenariat avec l'association des miaous Creissanais.

La Sécurité

Insécurité routière : les principaux risques sont liés à la vitesse excessive, au non-respect des passages piétons et au manque de signalisation ou d'éclairage public, mettant en danger, surtout les enfants et les personnes âgées. Les mesures proposées incluent : limitation de la vitesse, contrôles réguliers, amélioration de la signalisation et éducation à la sécurité routière via des réunions publiques et scolaires.

Délinquance générale : bien que Creissan soit relativement épargnée par les vols et cambriolages comparé aux communes voisines, des infractions telles que vols à la roulotte, dégradations et incivilités sont tout de même recensées. Pour y faire face, nous proposons de rallumer l'éclairage public, de renforcer la vidéoprotection, la surveillance par patrouilles et la création de référents de quartier. L'information et la sensibilisation des citoyens, notamment sur les fraudes seront proposées tout comme l'adoption d'une charte du citoyen contre les incivilités.

Un Centre Communal d'Action Sociale fort, proche et engagé au service de tous

Le CCAS constitue un acteur essentiel de la solidarité communale pour nos aînés, les familles et toutes les personnes en situation de fragilité, en leur apportant écoute, soutien et accompagnement. Nous souhaitons un **CCAS de proximité, accessible et réactif**. Une permanence en mairie permettra un accueil régulier et **la prise de rdv rapide sera possible en cas d'urgence**. Chaque situation sera considérée avec attention et respect. Le CCAS travaillera en coordination avec les services municipaux, les partenaires sociaux et les associations locales, en particulier **l'Épicerie Solidaire**, afin d'apporter des réponses adaptées et efficaces. Mais aussi avec **l'EHPAD "Les jardins d'Adoyra" connu et reconnu pour la qualité des services rendus aux résidents et aux familles. C'est une réelle opportunité pour le village.**

Lutter contre l'isolement, sera une priorité : Des actions de **prévention et de maintien du lien social** seront développées pour favoriser le bien-être et la santé des habitants. Des moments de convivialité seront proposés : goûters, ateliers, expositions, après-midis ludiques, sorties, repas des aînés et visites de courtoisie. L'objectif est également d'aller vers les personnes les plus isolées, afin de s'assurer qu'elles puissent accéder à leurs droits, aux aides sociales et aux services à domicile.

Favoriser l'insertion et l'accompagnement : Le CCAS aura pour ambition de devenir un **facilitateur des parcours de vie**. Il accompagnera les habitants dans **leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle**, grâce à un suivi personnalisé et une analyse des besoins. L'objectif est d'orienter chaque personne vers les dispositifs et interlocuteurs les plus adaptés. La proximité, l'écoute et la confiance seront au cœur de cette action, afin d'apporter des réponses justes face aux évolutions du contexte social. **Une commune solidaire est une commune plus forte, où chacun peut trouver écoute, soutien et accompagnement.**

Écoles et ALP



Notre programme pour l'école et l'ALP (accueil de loisirs périscolaire) est de garantir **une continuité éducative cohérente et structurée** entre les temps scolaire et périscolaire. Nous souhaitons un accompagnement attentif du corps enseignant, dans le respect de ses missions et de son expertise, afin de favoriser un cadre de travail stable et constructif pour nos enfants : nous serons à leur écoute quant à leurs préoccupations techniques, humaines ou financières.

Les besoins des enfants constituent le point central de cette démarche : respect de leur rythme, qualité de l'encadrement, sécurité, épanouissement. Une attention particulière est également accordée à la relation avec les parents d'élèves, dans une logique de dialogue et de transparence. L'écoute et la coopération entre l'ensemble de ces acteurs — équipe pédagogique, encadrants périscolaires et familles — sont la base de nos engagements. Cette coordination vise à assurer un environnement éducatif cohérent et adapté, dans l'intérêt des enfants.

Festivités, Associations et Culture

Festivités et associations : convenir avec les associations du programme des festivités, leur donner les moyens par un appui matériel, financier et logistique pour l'organisation des manifestations, le nécessitant.

Aménagement des espaces pour permettre aux associations d'organiser des manifestations de façon plus sécurisée avec des équipements adaptés et une diminution des nuisances (stade, esplanade, city sports, square Alban Calmel et aires de jeux pour les enfants).

Nous mettrons en place aussi **une communication moderne, régulière et transparente**, sans oublier d'impliquer **le Conseil municipal des jeunes et le Conseil des aînés**.

